

Monsieur Jean-Claude Françon

**FNTI**

139, rue Baraban

69003 Lyon

Sèvres le 27 avril 2007

Monsieur,


Comme convenu, je vous prie de trouver, ci-joint, le guide reprenant les règles de parution des Taxis.

Ces règles sont applicables depuis le 16 avril pour les annuaires en ligne et sur l'édition 2008 pour les annuaires imprimés.

Vous constaterez que pour l'édition 2008, nous sommes revenus sur le dédoublement de la rubrique Taxi.

En effet, à travers les informations d'études dont nous disposons, nous avons pu constater que le découpage des rubriques professionnelles « Taxis : Artisans » et « Taxis : Centrales d'Appels » avait du mal à être compris, ce qui n'améliore pas le service rendu au consultant.

Je vous prie de croire, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Gilles FERENCZI  
Direction Juridique

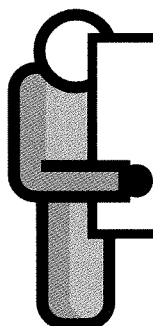
P.J. : 1



---

# TAXI

---



**Avril 2007**  
**Edition 2008**

## PagesJaunes et la profession d'artisan taxi

### Législation et réglementation

Il n'existe aucune réglementation générale concernant la publicité pour les Taxis et notamment la parution extra locale de la publicité. Il n'y a qu'une somme de réglementations locales émises par l'administration.

Or PagesJaunes ne peut pas être lié par un arrêté préfectoral dont le non respect n'engage que la seule responsabilité de l'annonceur censé connaître la réglementation qui lui est applicable.

En l'absence d'une réglementation générale spécifique aux Taxis, PagesJaunes applique donc la réglementation générale en matière de publicité (l'article L.121-1 du Code de la Consommation).

### 1. Commune de stationnement

Par application de cette législation, la DGCCRF et les tribunaux judiciaires ont confirmé l'obligation de faire mention de la commune de stationnement dans la publicité pour les artisans taxis.

La DGCCRF a confirmé ce principe : « Aucune disposition particulière ne prévoit une limitation des publicités que peuvent effectuer les taxis. Ce sont donc les règles générales relatives à la publicité et à l'information du consommateur qui trouvent à s'appliquer, et les taxis peuvent faire paraître des publicités dans les rubriques de communes pour lesquelles ils ne disposent pas d'autorisation de stationnement ».

C'est pourquoi, la règle PagesJaunes est rédigée ainsi :

"Un Taxi est autorisé à faire de la publicité sur une commune autre que sa commune de stationnement, à la seule condition que celui-ci précise au sein de son insertion publicitaire sa commune de stationnement."

Lorsque la commune de stationnement de l'annonceur est la même que celle de parution, alors la mention de la commune de stationnement n'est pas obligatoire. Cependant, dans le cadre de cette parution, si la commune de résidence indiquée dans l'insertion est différente de celle de stationnement, l'annonceur peut néanmoins spécifier la commune de stationnement.

PagesJaunes demande aux professionnels de garantir la qualité de cette information. En effet, en souscrivant une campagne de communication, tout annonceur Taxi accepte la réserve suivante : « Le client annonceur déclare être titulaire des titres et/ou diplômes et/ou autorisations qui permettent de figurer dans la rubrique choisie et souscrit la présente commande conformément à la réglementation qui lui est applicable ».

## PagesJaunes et la profession d'artisan taxi

### Législation et réglementation (suite)

Ainsi, un plan de parution d'un taxi devra nécessairement comprendre :

- La raison sociale ou le nom de l'artisan taxi,
- L'adresse administrative d'installation de l'activité,
- Le numéro de télécommunication sur lequel l'annonceur souhaite être joint
- La commune de stationnement du taxi (si nécessaire)

### 2. Parution locale

Sur les supports en ligne et les services de renseignements téléphoniques, les taxis ont désormais la possibilité de se classer dans leur localité de stationnement sous la commune où se trouve leur activité réelle, et d'apparaître sous ces supports au même titre que les annonceurs locaux.

La commune de stationnement correspond au lieu de l'activité du taxi. C'est dans cette commune qu'il est en concurrence avec les membres de sa profession. C'est surtout là que se trouvent ses clients et qu'il est susceptible d'être recherché par les consultants de l'annuaire PagesJaunes.

### 3. Nomenclature

La nomenclature PagesJaunes est constituée de termes et de qualificatifs professionnels choisis par PagesJaunes en tenant compte des attentes des consultants et des requêtes qu'ils font dans le cadre de la recherche d'un professionnel. La nomenclature relève du seul choix éditorial de PagesJaunes.

En 2006, il nous a semblé nécessaire de tenir informé les consultants de la manière selon laquelle les appels à une centrale Taxi était traitée. C'est pourquoi, nous avons divisé cette rubrique en deux « Taxis : Artisans » et Taxis : Centrales d'Appels » pour l'édition 2007.

Il s'est néanmoins avéré que PagesJaunes a eu des difficultés à gérer les limites entre les artisans, les groupements et les centrales d'appels. Ainsi les groupements de taxis, pour mutualiser leurs appels, s'érigent en centrales d'appels sans pour autant créer une structure à proprement parler. Ce type de regroupements, avec un numéro de téléphone unique, est très difficile à classer.

Nous sommes donc revenus sur cette division de rubriques pour l'édition 2008.

## l'annuaire PagesJaunes - Notre recommandation

L'annuaire PagesJaunes, distribué à **27 millions d'exemplaires** dans les foyers et entreprises, est un réflexe pour tout français à la recherche d'informations. En annonçant dans l'annuaire PagesJaunes, vous permettez au consultant à la recherche d'un taxi de mieux choisir, et c'est pour vous le moyen d'obtenir de nouveaux contacts.

### Les annonces en-colonne

Exemples >>>

#### Format E

version fond jaunes

**STREET TAXI**

Aéroport gares hôpitaux transport  
longue distance transport de  
malades assis Anglais parlé

✉ streettaxi@noos.fr

Commune de stationnement :  
Garges les Gonnesses

23 sente de la gare  
92200 Saint Cloud

**06 85 10 07 49**

#### Format LZ

version quadri



Aéroport gares hôpitaux transport  
longue distance transport de  
malades assis Anglais parlé

✉ streettaxi@noos.fr

Commune de stationnement :  
Garges les Gonnesses

**STREET TAXI**

23 sente de la gare  
92200 Saint Cloud

**06 85 10 07 49**

### Les annonces hors-colonne

Exemples >>>

#### Format J2

(1/12 de page) version quadri





Aéroport, gares, hôpitaux, transport longue distance  
transport de malades assis - Anglais parlé

23, sente de la Gare  
92200 Saint Cloud  
streettaxi@noos.fr

**06 85 10 07 49**

Commune de stationnement : Garges les Gonnesses

## les annuaires en ligne - Notre recommandation

### Le module d'information

Grâce à un texte court, directement accessible sous vos coordonnées, donnez à vos clients et futurs clients les informations essentielles pour les aider dans leur choix.

#### • Le module PagesJaunes 3611

```

... TAXI : ARTISAN
  92200 SAINT CLOUD

1- STREET TAXI
  23 sente de la Gare    06 85 10 07 49

  AEROPORT GARES HOPITAUX TRANSPORT
  LONGUE DISTANCE TRANSPORT DE MALADES
  ASSIS ANGLAIS PARLE

  COMMUNE DE STATIONNEMENT
  Garges les Gonnesses

                                page suivante Suite
revoir la liste des activites  Retour
  
```

#### • Le module pagesjaunes.fr

The screenshot shows the 'pagesjaunes.fr' interface. At the top, there are navigation tabs: 'Pages Jaunes', 'Pages Blanches', 'Espace Perso', 'Recherche à proximité', 'A QuiDonc est ce numéro?', 'Mais QuiDonc porte ce nom?', and 'Annuaire du monde'. Below the search bar, it indicates the search criteria: 'Recherchez un professionnel avec pagesjaunes.fr' and 'Mercredi 15 Avril'. The search results for 'taxis : artisan' in 'SAINT CLOUD (HAUTS DE SEINE)' are displayed. A weather widget shows 'Ville en Direct' with 'Plan, Météo, Trafic, Webcam' and temperature 'Min : 15°C Max : 21°C'. A banner for 'pagesjaunes.fr toujours à portée de souris' is visible. Below, there are options to 'Afficher en premier les professionnels avec : Site | En savoir + avec Cite + 360° Flash audio Catalogue English'. The main listing for 'Street Taxi' includes the address '23 sente de la Gare 92200 Saint Cloud', phone number '06 85 10 07 49', email 'streettaxi@noos.fr', and services: 'Aéroport gares hôpitaux transport longue distance transport de malades assis Anglais parlé'. A 'Street TAXI' logo is also present.

Votre site Internet est directement accessible à partir d'un lien cliquable : vous bénéficiez ainsi de l'audience et de la notoriété de **pagesjaunes.fr**.